

20^e ANNÉE

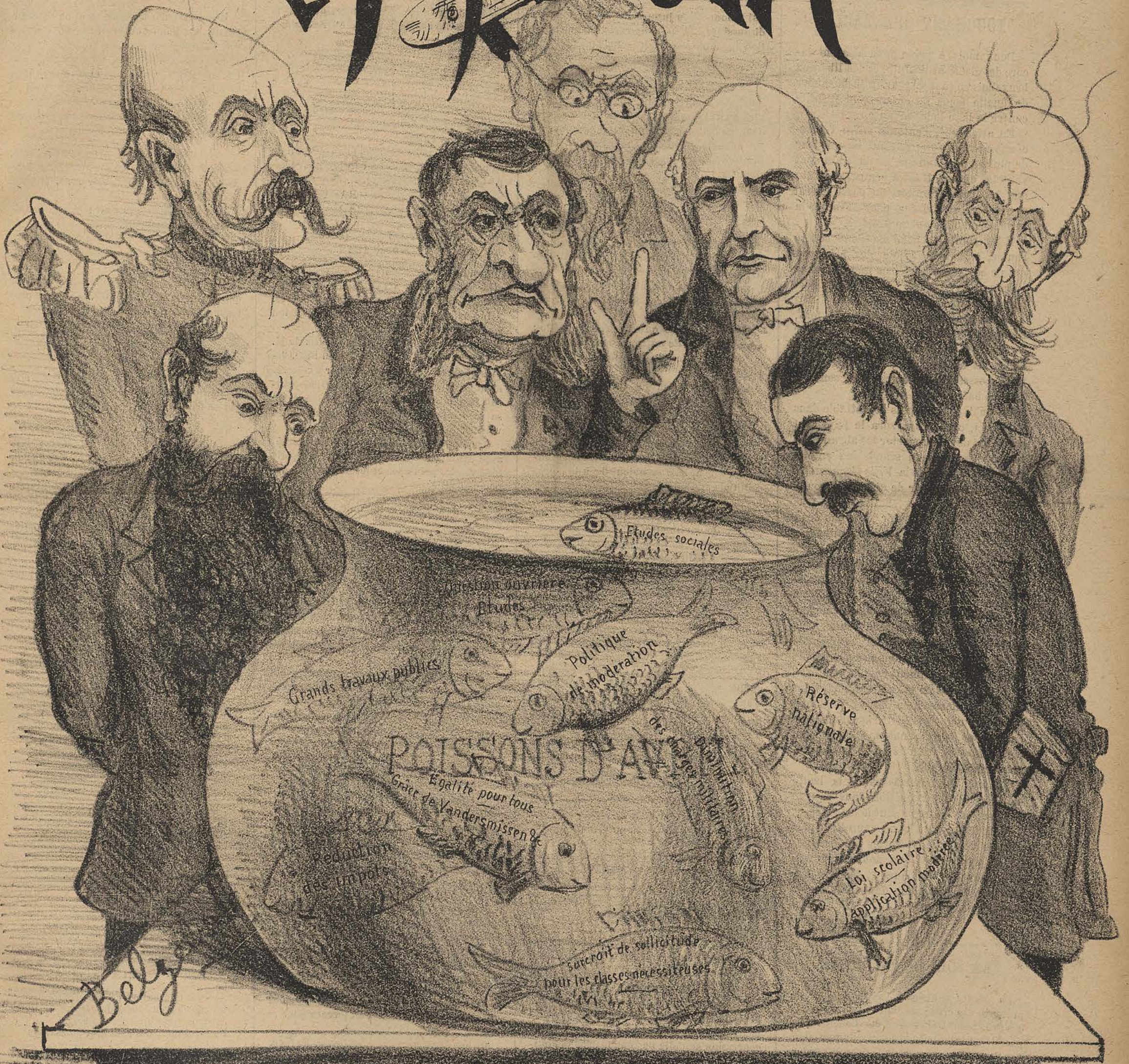
LIÈGE le 31 MARS 1888.

N° 493

Bureau
Passage
Lemonnier 12
10 Centimes le NUMÉRO

Bureau
Passage
Lemonnier 12
10 Centimes le NUMÉRO

LE RASOIR



LES POISSONS D'AVRIL DU CABINET T.

«Et dire qu'il n'y a plus moyen d'en servir un seul à nos chers concitoyens! Nous les leur avons déjà fait avaler tous!»

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

TOUCHANT SPECTACLE.

Deux mois à peine nous séparent encore des élections de Juin, et les libéraux bruxellois en sont toujours à se demander de quelle façon ils entameront la lutte contre la liste indépendante.

En attendant, l'entente entre l'Association et la Ligue devient chaque jour de plus en plus difficile, et du train dont vont les choses, il est à peu près certain que les deux fractions du parti libéral *oseront* rester divisées, pour affronter la lutte formidable qui se prépare.

Elles combattront donc l'une contre l'autre, à la grande joie des cléricaux qui ne comptaient pas sur une si bonne aubaine.

C'est incroyable, en vérité !

Si ces gens-là ne savent ce qu'ils font, il faut les pardonner et... leur enlever d'urgence leurs droits civils et politiques. S'ils sont au contraire en pleine et entière possession de leurs cinq sens, il faut les bafouer sans pitié.

Ce qu'il y a de plus regrettable dans tout cela, c'est que ce sera le pays tout entier qui devra supporter les abrutissantes conséquences du scandaleux entêtement des libéraux de la *Ville-Cerveau* (!). Pour le bon plaisir de quelques brouillons bruxellois, nous sommes donc tous menacés de devoir subir au moins deux années supplémentaires de domination cléricale.

La chose est sans doute triste à dire ; mais enfin, c'est ainsi et non pas autrement.

Eh ! bien, qu'on le sache une bonne fois sur les bords parfumés de la Senne, nous autres *gens de province*, (style de Molenbeek-St-Jean), nous en avons depuis longtemps suffisamment comme cela.

Si les *genses* de la capitale, eux, tiennent absolument à se laisser engouffrer par le flot noir, qu'ils transportent leurs barques et leurs pénates sous le beau ciel d'Espagne et qu'ils nous fichent définitivement la paix.

On leur donnera là-bas de la haute marée cléricale à discrétion, dans laquelle ils pourront se noyer tout à leur aise.

Mais de grâce qu'ils ne cherchent plus à détruire par leurs sottises équipées les dignes protectrices que nous avons édifiées sans leur concours et derrière lesquelles nous entendons désormais rester abrités, malgré eux.

A. RIGOBERT.

LA SCIE DE BAVIÈRE.

La *Meuse* annonçait l'autre jour qu'en présence des critiques dont l'emplacement des Prés Saint Denis avait été l'objet de la part de certains médecins, la Commission des Hospices se proposait de faire procéder à une étude complète d'un nouveau projet d'hôpital, dû à l'initiative de M. le docteur Putzeys.

Notre consœur en concluait que cette fameuse question du déplacement de Bavière,

qui a donné lieu jusqu'ici à de si longues discussions, allait enfin recevoir une solution de nature à satisfaire tout le monde (*sic*).

Pour ma part, je trouve cette façon d'agir excessivement étonnante.

Ainsi on se chamaille pendant près d'un demi siècle sur le choix du terrain qui conviendrait le mieux pour la construction d'un nouvel hôpital, en remplacement de cet ignoble *Bavière*, reconnu infect et insalubre par plusieurs générations de *facultés*.

Un beau jour, après 50 ans de lites homériques, se produit enfin une éclaircie pacifique. Bientôt les différentes autorités intéressées tombent d'accord sur l'emplacement des Prés-Saint-Denis et puis, orac, au moment où l'affaire est sur le point d'aboutir, survient un docteur Tant-Pis qui trouve le terrain choisi insalubre et... la Commission des Hospices de recommencer bénévolement les études.

Si c'est cela ce que la *Meuse* appelle : « une solution de nature à satisfaire tout le monde », elle est, ma foi, de la bonne année.

Au surplus le projet de M. Putzeys ne vaut pas cher. Il n'a d'ailleurs aucune chance d'être approuvé par l'opinion publique.

Il consiste tout bonnement à construire le nouveau *Bavière* sur le plateau de Cornillon, à je ne sais combien de kilomètres d'altitude et à une distance très considérable de la ville.

La Commission des Hospices aurait donc tort d'y ajouter une trop grande importance. Et surtout qu'elle prenne le parti d'envoyer carrément paître ceux qui essaieraient encore de la lui faire « à l'insalubrité du terrain ».

Cette scie-là ne mérite plus qu'on s'y arrête.

Non mais, vous n'avez pas d'idée, combien on découvre de terrains insalubres dans notre bonne ville de Liège depuis quelques années. C'est réellement effrayant.

Plus moyen de décréter la construction d'une école, d'un hôpital, d'un hospice ou d'un établissement public quelconque, sans qu'un savant ne s'efforce de nous démontrer que l'emplacement choisi est dix fois plus insalubre qu'un ancien champ d'équarrissage.

Le diable m'emporte, si le gouvernement avait crû ces gens-là sur parole, il y a longtemps que la ville de Liège-toute-entière eût été interdite pour cause d'insalubrité publique !!

Le plus curieux de l'histoire, c'est que les habitants voisins des terrains incriminés ne s'étaient jamais aperçus de rien et qu'ils se sont toujours portés aussi bien que les naturels des localités... où il n'y a pas de médecin.

Les docteurs en sondage de sous-sol seraient bien gentils s'ils voulaient me donner l'explication de ce phénomène, auquel j'avoue ne rien comprendre du tout.

Pour en revenir à la question du nouvel hôpital, je crois qu'il serait grand temps de mettre la main à l'œuvre, si l'on veut que la génération actuelle ne renonce pas définitivement à l'espoir d'assister un jour à la démolition de Bavière.

Que la Commission des Hospices laisse donc nos docteurs se disputer à leur aise. Si elle attend que ces Messieurs soient

d'accord sur le choix d'un terrain, pour se décider, elle risque fort d'attendre éternellement.

Après cela, il y aurait peut-être moyen de tout concilier et d'empêcher que les malades continuent à mourir d'infection à Bavière, jusqu'à la consommation des siècles.

Ce serait d'établir l'hôpital projeté sur les pontons de l'école de natation ou sous les cordes d'un ballon.

Et encore, je ne suis pas bien sûr qu'il ne se présenterait pas des médecins pour tempester contre l'insalubrité... du terrain !
RACAGNAC.

Poignée de Nouvelles. 1^{er} Avril 1888.

Les ministres réunis en conseil ont décidé d'avancer, de six semaines au moins, la date des prochaines élections législatives. Les raisons qui ont motivé cette décision sont d'une gravité exceptionnelle.

On a craint en haut lieu que le nez de M. Bernaert, dont l'allongement continue, depuis quelque temps, à prendre progressivement des proportions inquiétantes, ne pourrait jamais aller jusqu'au 12 Juin sans faire sa trouée sur le territoire d'une puissance voisine.

Or cette invasion nasale a été considérée, avec raison, comme absolument incompatible avec les principes et les devoirs de notre neutralité.

Le Roi a signé cette nuit la grâce de Falleur.

Sa Majesté exige, en compensation, que Vandersmissen soit réintégré à la... pistole de Mons, jusqu'après Pâques ou la Trinité.

M. d'Andrimont, jaloux sans doute des lauriers de Succi, Merlati, etc., etc. a commencé ce matin un jeûne de 62... minutes.

Le résultat ne s'est pas longtemps fait attendre.

Notre honorable bourgmestre maigrît à vue d'œil. A l'heure présente, il n'est plus pour ainsi dire, reconnaissable.

M. Warnant se propose, dit-on, de lui tenter une action en dommages et intérêts, du chef de concurrence déloyale.

A l'occasion des fêtes de Pâques, la collection complète des billets de confession de M. Emile Dupont restera exposée pendant toute la semaine prochaine, en la sacristie de l'église St-Jacques, où chacun pourra en prendre connaissance, moyennant un droit d'entrée de 10 centimes, au profit de l'œuvre des jetons de présence parlementaires.

Il y aura massacre.

Une dépêche de Bruxelles nous apprend que les libéraux de la capitale commencent à comprendre l'inutilité de s'entre-dévorer mutuellement devant l'ennemi, à la veille de la bataille.

Les indépendants en sont au désespoir.

Les médecins Liégeois sont enfin tombés d'accord sur le choix d'un terrain pour le nouvel hôpital.

Ils ont découvert dans les hautes Fagnes, à 4 kilomètres environ de la Baraque-Michel, une bruyère de plusieurs hectares d'étendue, dont la situation leur a paru présenter toutes les garanties de salubrité désirables.

Qu'on se le dise !

Une étonnante nouvelle, dont on nous garantit la parfaite authenticité, nous arrive à l'instant.

M. Vandepereboom, touché subitement par la grâce, serait sur le point d'abjurer sa foi, pour se ranger résolument sous la bannière de la libre-pensée.

On parle même, paraît-il, de son prochain mariage avec M^{lle} Louise Michel.

La Société Cockerill vient de recevoir, du département de la guerre, une forte commande de canons grand calibre, destinés à l'artillerie belge.

Tout Seraing est pavoisé. Il y aura ce soir illumination générale.

Quant à MM. Krupp et C^{ie}, qui comptaient, comme on sait, sur une bonne *bedide gomme*, ils sont furieux.

Et il y a des gens qui persistent à soutenir que le gouvernement ne fait rien pour protéger l'industrie nationale !

Un des commissaires de police de notre ville a arrêté ce matin... sa pendule, laquelle avançait de 5 minutes.

Cette importante arrestation fait le plus grand honneur à l'intelligent fonctionnaire qui en est l'auteur.

Des électeurs influents de Turnhout, Herenthals, Gheel, etc., etc. sont arrivés dans la matinée en notre ville, aux fins d'offrir un siège de député à M. Léopold Hanssens.

Ces lumineux censitaires estiment avec raison que *den honorabel vlamsch deputed van Luik* saurait défendre, à la Chambre, les intérêts flamingants, avec bien plus de vigueur que MM. Nothomb et Dierckx, représentants actuels de Turnhout.

M. Hanssens a demandé 15... ans, pour réfléchir.

Pour authenticité poissonneuse :
ZUTALORS

La belle aux cheveux de flamme

Je connais un fille au monde...
Je voudrais vivre à ses genoux !
Elle n'est ni brune ni blonde ;
Elle a les cheveux presque roux.

Mais ce n'est pas un roux vulgaire ;
C'est un roux fauve et mordoré ;
C'est un roux comme on en voit guère ;
Un roux qui doit être adoré.

C'est pour ce motif qu'à la belle
Constamment j'adresse des vœux :
Car qui me séduit en elle
C'est la couleur de ses cheveux.

C'est peut-être une extravagance,
Mais c'est ainsi : je suis épris
Uniquement d'une nuance,
Je brûle pour un coloris.

Le premier jour que je l'ai vue
Je suis resté comme insensé ;
Cette vision imprévue
M'avengle presque ; et je pensai :

« Cette créature coiffée
De ces cheveux incandescents,
Et sans doute une illustre fée
Dont les charmes sont tout-puissants :

Et qui, pour éclipser les femmes
Par son éclat prodigieux,
A sur son front tressé les flammes
Des cœurs qu'ont embrasés ses yeux ! »

L. G.

Bonne nouvelle.

Le gouvernement continue à donner des preuves manifestes de surcroît de sollicitude envers les classes nécessiteuses. Ainsi, un de mes amis, domicilié à Bruxelles, m'envoie copie d'une circulaire par laquelle M. le ministre de la justice convoque, en assemblée générale et obligatoire, toutes les personnes dont le revenu annuel dépasse 10,000 francs.

Ce qui me fait bien augurer de cette réunion, c'est que l'ordre du jour sur lequel les personnes convoquées auront à délibérer est ainsi conçu :

« *Considérant qu'un revenu annuel de 10,000 frs. est largement suffisant pour les besoins de l'existence.* »

« *Considérant d'autre part que la classe laborieuse n'est pas suffisamment rémunérée pour pouvoir se procurer les choses les plus nécessaires à la vie.* »

« *Les gros rentiers belges réunis en assemblée générale :*

« ARRÊTENT :

« *50 % net seront prélevés sur l'excédant des revenus annuels de 10,000 frs. et plus.* »

« *Une partie des sommes recueillies servira au retrait de tous les objets déposés au Mont-de-Piété par les gens de la classe ouvrière; l'autre partie sera employée à payer les arriérés qu'ils doivent à leurs propriétaires.* »

Je prie les lecteurs du *Rasoir* de répandre cette bonne nouvelle parmi les ouvriers. Mais que ceux-ci sachent modérer leur impatience et attendent avec calme le résultat de la séance provoquée par l'honorable ministre de la justice.

Je leur promets pour samedi un compte-rendu exact de cette mémorable assemblée.

En attendant applaudissons des deux mains à ce bon mouvement parti d'en haut !

P. S. S. Sapristi!

J'en suis confus. Je reçois à l'instant une dépêche qui m'annonce que la circulaire en question n'est qu'un poisson d'Avril!

J'aurais dû m'en douter.

De çà, de là.

Pour tous les goûts. — On lit dans la chronique locale de *la Meuse* du mardi 27 Mars :

« *L'inondation de nos rivières n'a pas fait de progrès depuis hier matin, malgré les pluies abondantes qui tombent par intermittence.* »

Et immédiatement en dessous, dans un autre article :

« *Nos rivières ont subi une nouvelle crue à la suite des pluies de dimanche.* »

C'est ce qui peut s'appeler le comble de la prévenance pour ses lecteurs.

Y en a-t-il parmi eux qui craignent les inondations, on les tranquillise en affirmant que la crue n'a pas fait de progrès, malgré la pluie.

S'en trouve-t-il au contraire, qui aiment les fortes eaux, on leur donne des sérieuses espérances, par l'annonce d'une nouvelle crue.

En un mot, chacun est servi selon ses goûts.

Oh! chère *Meuse* de mon cœur, va !

Dévouement à la chose publique. — Lundi dernier, à l'ouverture de la séance du Sénat, on comptait à peine dans la salle douze membres de la vénérable assemblée.

M. Montéfiore-Lévi a cru devoir profiter de la circonstance pour se plaindre amèrement du manque d'assiduité de ses collègues.

Ces pauvres vieux ! Ils ne peuvent cependant pas soigner à la fois les affaires du pays et... leurs rhumatismes !

Il faut être humain, que diable !

Phénoménal. — Extrait du feuilletou des pétitions adressées à la Chambre :

« Le sieur M..., contrôleur pensionné, à Spa, se plaint des retards apportés dans la publication des *Annales Parlementaires* et prie la Chambre de prendre les mesures nécessaires pour remédier à cet état de choses. »

C'est pour vous dire qu'on apprend tous les jours !

Ainsi, je ne me serais jamais douté, pour ma part, qu'il existait sur terre des gens impatientés de lire... les *Annales Parlementaires*.

Les malheureux, combien je les plains !

Suite au précédent. — A propos d'*Annales Parlementaires*, savez-vous combien coûtent au pays le *Recueil des lois*, le *Moniteur*, les dites *Annales* et les *comptes-rendus des séances des Chambres* ?

Eh! bien, consultez l'article 21 du budget du ministère de la justice, et vous verrez que l'impression seule de ces indigestes machines coûte annuellement : 400,000 frs.

Et dire que cela se vend à raison de vingt centimes le kilo... tout au plus !

Thémis à la cuisine. — On jugeait cette semaine, à la Cour d'assises de Liège, une femme prévenue d'assassinat sur la personne de son mari.

J'extraits ce qui suit de l'acte d'accusation dressé à ses charges :

« La justice saisit ensuite cinq couteaux : deux petits et deux plus grands, trouvés dans le tiroir de la table de la cuisine, et le cinquième découvert dans une boîte sur la garde-robe de la chambre à coucher. Aucun ne présentait des taches de sang, mais ils avaient été récemment nettoyés et écurés. »

Sapristi, c'est bien effrayant cela !

Un de ces jours, on ne pourra plus faire écurer ni même nettoyer ses couteaux de table, sans être soupçonné d'assassinat.

Il faudra bien que les gens paisibles qui désirent ne pas avoir maille à partir avec la justice se contentent de couteaux sâles.

Ma foi, c'est du propre !

Et finita comédia. — Le sieur Wilson vient d'être acquitté par la Cour d'appel, après avoir été condamné, par le tribunal correctionnel, à 2 années d'emprisonnement.

Quel heureux pays tout de même que la France !

D'une part, on donne satisfaction à l'opinion publique en condamnant sévèrement le gendre du beau-père, en première instance.

Et d'autre part, on s'empresse de dédommager l'inculpé et sa famille, en l'acquittant purement et simplement en dernier ressort.

Et voilà tout le monde content. Oh ! comédie !

Ohé! Systemans. — Il résulte d'une déclaration faite par M le président de la Chambre des représentants, pendant une des dernières séances, que M. Systemans a demandé un congé.

Oh! M. Systemans! Solliciter comme cela des congés, précisément au moment où vos collègues de la droite, sujets à réélection au mois de Juin, vont commencer à éprouver de sérieux troubles intestinaux, non, cela n'est pas gentil !!

BRICOLEUR.

La femme et son protecteur.

Marié depuis deux ans à peine, je vis la brouille faire irruption dans mon ménage. Des inégalités de caractère entre ma femme et moi en étaient cause.

Au début je n'y pris point garde, mais, les choses tournant à l'aigre-doux, je résolus de couper court à ces incompatibilités d'humeur, qui menaçaient de nous conduire, en ligne directe, au divorce.

« Madame, dis-je, à ma moitié, la vie commune nous est bien souvent pénible. Mais aussi pourquoi ces perpétuels tiraillements et ces interminables discussions? Pourquoi ces airs courroucés et ces regards défaits? Avouons plutôt tous deux nos torts. Faisons preuve de part et d'autre de patience et de conciliation et surtout n'oublions plus les égards que nous nous devons mutuellement. »

Ce sage raisonnement eut la chance de convaincre ma femme; aussi la paix sembla bientôt renaître dans notre intérieur.

Il est vrai que toutes mes actions étaient réglées de façon à ménager les moindres susceptibilités.

Ainsi, pour prévenir les froissements qui pouvaient résulter du désir de lire en même temps le journal, (je suis abonné à *la Meuse*) je découpais la feuille en deux, puis, respectant les goûts de chacun, j'attribuais à ma femme la partie « *Chronique mondaine et annonces* », tandis que je me réservais la partie « *politique*. »

Tout marchait bien depuis six mois, lorsqu'un beau soir ma femme s'arrogea soudain le droit de parcourir, avant moi, la partie politique.

Je protestai d'abord, mais devant ses instances je finis par céder.

Étendu dans mon fauteuil, je recherchai avec inquiétude, à travers les tourbillons bleus d'un excellent *Londres*, les causes du brusque revirement de mon aimable compagne, quand tout-à-coup celle-ci, s'étant redressée comme une bombe, se mit à déclamer à haute voix et avec l'emphase d'une marchale des *salutistes* cette assommante période :

« *La femme a de brillantes qualités. Son intelligence souvent exquise, son cœur toujours plein de dévouement, son abnégation, son caractère exempt de bassesse, sa vaillance d'âme extraordinaire, etc., etc.* »

Puis, tout en me toisant d'un air triomphateur, elle m'interpella en ces termes :

« Contesterez-vous encore, après l'arrêt d'un écrivain aussi compétent, que la femme ne soit pas supérieure à l'homme? »

Et elle me poussa l'article sous le nez, en m'imitant l'ordre de le lire à mon tour.

« Mais Madame, répliquai-je, respectez s'il vous plaît nos conventions et modérez de grâce votre ardeur. Cette sortie élogieuse, inspirée uniquement par le désir d'être agréable aux femmes en général et à l'impératrice d'Allemagne en particulier, ne doit pas être considérée comme texte d'évangile. »

« Comment, Monsieur? l'empereur d'Allemagne s'est fait un devoir d'obéir à son épouse lorsque celle-ci lui a défendu de signer son acte d'abdication, et vous vous obstinez à ne pas vouloir jeter les yeux sur cet article qui prouve à l'évidence la supériorité de mon sexe sur le votre! Je vous ordonne de lire. »

« Doucement, je vous prie, ma belle! Vous figurez-vous être par hasard l'impératrice Victoria? »

« Ah! vous m'insultez, c'en est trop. »

« Eh! bien, oui c'en est trop, lui répondis-je, et... fichez-moi la paix! »

L'orage était déchainé; il éclata violent et terrible.

Et voilà comment un rédacteur trop galant de *la Meuse* a jeté de nouveau le trouble dans son ménage.

Passé encore si ce Monsieur s'était borné, comme *Colombine* du *Gil-Blas*, à vanter les vertus de la souveraine allemande.

Mais de là à prétendre que toutes les femmes sont aptes à régner, soit sur un trône,

soit sur un mari, il y a certes un abîme. Le maudit article de *la Meuse* ne prouve en définitive qu'une chose, c'est que son auteur ne connaît pas les femmes ou plutôt qu'il les connaît fort mal.

Je crois inutile de rappeler à son souvenir certaines femmes tristement célèbres dans l'histoire. Qu'il veuille bien se contenter de juger impartialement la mienne; je lui garantis qu'il sera vite désillusionné.

En règle générale d'ailleurs, la matière est trop délicate pour comporter des appréciations trop absolues; le plus sage est encore de rester dans un juste milieu.

Au fait, je n'en suis pas moins brouillé avec ma bouillante compagne !

Comment nous raccommode-t-elle à présent ? Que le diable emporte tous ces faiseurs d'articles à sensation !

ARSENIC.

Théâtre Royal.

Comme on devait s'y attendre, le bénéfice de M. Achard a parfaitement réussi.

L'excellent bénéficiaire a été chaleureusement fêté; il a reçu de plus de nombreux et jolis cadeaux.

Bien que, pour ainsi dire, tous les interprètes du *Voyage en Chine* remplissaient des rôles de complaisance, la pièce dans son ensemble a convenablement été rendue.

Le spectacle se complétait par *Jones et Viv*, comédie wallonne en 3 actes, couronnée au concours de la Société de littérature wallonne en 1887.

L'œuvre de M. Alphonse Tilkin renferme sans conteste des passages très réussis.

L'intérêt cependant ne se soutient pas toujours. Le 2^{me} acte notamment nous a paru pêcher par excès de longueur et de trivialité.

Quant à l'interprétation, on peut dire qu'elle a été réellement supérieure.

Nous ne pouvons qu'adresser nos plus chaleureuses félicitations à M^{mes} Radelet et Bessame, à MM. Pirard, Radoux, Nicolay, Pickman, Cornélis et Dheur, ainsi qu'à M. J. Van Malderen le dévoué régisseur du Club « *Les Wallons*. »

X.

Tombola au profit du Bureau de Bienfaisance.

EXPOSITION DES LOTS

Salle Orientale place Verte, entrée rue de l'Officiel

Dimanche 1^{er} Avril, à midi,
CONCERT D'HARMONIE
par la musique du 10^{me} Régiment de Ligne
sous la direction de M. WALHAIN.
Prix d'entrée : 25 centimes ou l'achat d'un Billet de la Tombola

Lundi 2 Avril, à midi et demi
GRAND CONCERT
donné par la musique du
2^{me} RÉGIMENT DE LANCERS
en garnison à Louvain
Sous la direction de M. GOVAERT
Prix d'entrée : 2 francs.

N. B. Si le temps le permet, la Fête sera donnée au kiosque d'Avroy, à la même heure, au prix d'UN franc par personne.
Dans ce cas, la carte de 2 francs, prise d'avance, donnera droit à deux entrées.

Théâtre royal de Liège.

Dimanche 1^{er} Avril 1888.
A l'occasion des fêtes de Pâques, représentation extraordinaire au bénéfice de Messieurs et Dames de chœurs. **LA JUIVE**, Grand-opéra en 5 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Dimanche 1^{er} Avril 1888
Las Braconniers, Opéra-comique en 3 actes, par MM. H. Chivot et A. Duru.
On commencera par : **Les deux Serruriers**, grand drame populaire en 5 actes, par M. Félix Pyat.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

BALIVERNES



La logique de la vie
Ceux qui devraient rouler en voiture et qui vont
.....à pied

La logique de la vie.
Ceux qui devraient marcher et qui se font
conduire en voiture.



A propos de l'invitation adressée au Président Carnot, (Suite au voyage de Berlin.)
Quand on sait observer avec intelligence les devoirs de la neutralité, on devient à la longue
un monarque redoutable.



Les beautés des commandements de l'Église.
La grrrrande pénitence du Vendredi-Saint.

— «Voilà, Monsieur, laissez-moi donc tranquille!
— «Coquine, tu ne vois pas que j'ai fait un bon dîner
maigre. Eh! bien cela me donne des idées grasses!»